



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE PEZENAS - AGDE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 16 FEVRIER 2020**

L'an deux mille vingt un et le mardi 16 février à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, au Théâtre de l'Ardillon à Vias, sous la Présidence de Monsieur Armand RIVIERE, 1^{er} Vice-Président en l'absence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 10/02/2021

Affichage de la convocation : 10/02/2021

Etaient Présents : 52

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, , Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, , Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Julie GARCIN SAUDO, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Jean-Louis LAUX, Caroline LEVANNIER, Christophe LLOP, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Bernard MONTAGUD, Christiane MOTHES, Jean-René PENAS, Gérard PERRIN, Lionel PUCHE, Françoise QUEUX, Daniel RENAUD, Véronique REY, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Jean ROUSSEL, Bernard SAUCEROTTE, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Claude VISTE.

Absents représentés par leur suppléant : 3

Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX, Pierre-Jean ROUGEOT représenté par Stéphan BOYER, Stéphane PEPIN-BONET représenté par Marie-Laure LLEDOS,

Absents Excusés : 49

Jean-Louis ABADIE, Stéphanie BARRAU, Claude BASTIER, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Louis BENTAJOU, Olivier BRUN, Francis CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Sandrine DENIER, Francis FORTE, André FRETAY, Sébastien FREY, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Joséphine GROLEAU, Evelyne GUY, Jean-François HIGONENC, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Sylvie LERMET, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Pierre MARTINEZ, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Jean-Claude RENAU, Joël RIES, Thierry ROQUE, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES-FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE.

Monsieur le Président, absent, la séance est présidée par Monsieur Armand RIVIERE, Premier Vice-Président.

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur Rivière remercie le Maire et le Conseil Municipal de VIAS d'accueillir le Comité Syndical dans le Théâtre de l'Ardillon.

Il accueille les 2 nouveaux membres du Comité Syndical :
Madame Régine ROSENFELD – Saint Thibéry qui remplace Monsieur Jean-Louis MONTAULON (démission)
Monsieur Gérard MARTINEZ – Nézignan l'Evêque qui remplace Monsieur Alain RY AUX (décès).

Le Comité Syndical a désigné comme secrétaire de séance : Pierre MARHUENDA

Procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du 08 décembre 2020

Le Comité Syndical adopte le procès-verbal à l'unanimité.

Le Président procède à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de la présente séance, telles que ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1/ Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.

2/ Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020

Inscrits : 104
Votants : 54
Abstention : 1 (le Président)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président se retire de la Salle des séances avant qu'il ne soit procédé au vote du Compte Administratif du SICTOM et du Compte de Gestion du Receveur Syndical.

Le Comité Syndical, à la majorité, approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 du Syndicat.

3/ Tenue du Débat d'Orientation Budgétaire

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et adopte le rapport d'orientation budgétaire.

4/ Avenant au bail emphytéotique Commune de Saint-Thibéry/SICTOM (site de la Potence) pour la déchèterie et l'ISDI de Saint-Thibéry

Inscrits : 104

Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide les termes de l'avenant et autorise le Président à signer tout document relatif à cet avenant.

5/ Cession d'un bien immobilier SICTOM

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide la cession du terrain via un avis d'appel à candidatures et autorise le Président à réaliser cette vente.

6/ Modalités de collecte pour les nouvelles constructions

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide les modalités de collecte.

7/ Engagement d'une consultation pour l'acquisition de 1 à 6 compacteurs mobiles à rouleau pour les déchèteries

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres ouvert « acquisition de 1 à 6 compacteurs mobiles à rouleau pour les déchèteries » et autorise le Président, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

8/ Renouvellement conventions OCAD3E : collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques Ménagers et collecte des lampes usagées

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer les conventions 2021 pour la « Collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers » et la « Collecte des Lampes usagées », dont les versions définitives ne sont pas encore connues ainsi que toutes les pièces afférentes pour une durée d'un an.

9/ Règlement de formation

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte le règlement de formation présenté.

10/ Mission d'expertise et de conseil sur la mise en œuvre de la stratégie de communication du SICTOM

Inscrits : 104
Votants : 55
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise la mission accessoire d'expertise et de conseil confiée au collaborateur de cabinet de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à compter du 1^{er} mars 2021 ainsi que le montant de la rémunération.

11/ Décisions prises par le Président du SICTOM Pézenas-Agde

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du compte rendu des décisions sus exposées.

L'ordre du jour étant clos,

La séance est levée à 18h00.

Le procès-verbal de la séance sera consultable sur le site et au secrétariat général du SICTOM.

Vu le Président, le 24/02/2021

